

## RAPPORT N° 436 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 21 AVRIL 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 13 au 20 avril 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins quatre (4) personnes ont été arbitrairement arrêtées dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas de quatre (4) personnes qui ont été enlevées par des policiers et des agents du Service National de Renseignement (SNR) en province de Bujumbura, Bubanza, Kayanza et dans la province de Ruyigi.

### **1. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires**

- Dans l'après-midi de samedi 13 avril 2024, vers 13 heures, la journaliste Sandra Muhoza, correspondante du journal en ligne « La Nova-Burundi » (ancienne correspondante de la radio Bonesha FM et ancienne journaliste d'une radio locale « Ntumbero » ayant fermé ses portes), a été arbitrairement arrêtée sous forme d'enlèvement par des agents du Service National de Renseignement (SNR) et conduite, dans la foulée, vers une destination inconnue.

D'après des sources en provenance de son service, Sandra Muhoza a répondu à un appel d'un commerçant proche du CNDD-FDD<sup>1</sup> et connu dans la localité sous le nom de Marc Maniralkiza alias Pochen pour un prétendu entretien avec lui sur la culture de l'avocatier. Les mêmes sources ont pensé que la victime aurait passé la nuit de samedi à dimanche, sous torture, dans un cachot du commissariat de la Police judiciaire à Ngozi (nord du Burundi) avant d'être transférée le lundi 15 avril dans un cachot du quartier général du SNR à Bujumbura.

---

<sup>1</sup> Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

SOS-Torture Burundi a appris que la journaliste Sandra Muhoza a été transférée dans la soirée de jeudi 18 avril à la prison centrale de Bujumbura, communément appelée « Prison de Mpimba », après avoir été placée sous mandat d'arrêt sur base des échanges et commentaires qu'elle a faits dans un groupe WhatsApp « Burundi Médias » qui regroupe principalement des journalistes et autres communicants proches du pouvoir. La journaliste est en effet victime des propos qu'elle a tenus dans ce groupe en rapport avec l'information faisant état de distribution présumée de machettes aux Imbonerakure (membres de la ligue des jeunes affiliés au CNDD-FDD) dans certaines localités du pays.

SOS-Torture Burundi dénonce la généralisation au Burundi des arrestations arbitraires sous forme d'enlèvements et demande au gouvernement de prendre des mesures appropriées pour y mettre fin et de mettre plutôt à l'honneur le respect des dispositions légales contenues dans le code de procédure pénale en vigueur. Elle déplore aussi l'accaparement de l'espace des libertés au Burundi où l'inquisition gouvernementale pénètre jusque mêmes dans les petits groupes sans intérêt évident pour le pouvoir en place et cela dans le but de museler toute voix dissonante.

Elle demande la libération de la journaliste Sandra Muhoza, étant donné que les propos pour lesquels elle est poursuivie n'auraient pas dû sortir du cadre où ils ont été tenus, à savoir un simple groupe WhatsApp.

- Dans la petite matinée de mercredi 17 avril 2024, vers 5 heures, l'ancien colonel de police à la retraite Désiré Ntaraka et son épouse ont été arrêtés par des policiers et, des agents du SNR à leur domicile situé au quartier de Gisovu, au chef-lieu de la province de Bubanza (ouest du Burundi) et ont été directement conduits au cachot du SNR à Bujumbura.

Selon des sources locales, le colonel de police Désiré Ntaraka et son épouse ont été libérés le même jour vers 15 heures après avoir été interrogés sur la vraie

identité de leur fils aîné Bertrand Ntaraka qui est détenu à la prison centrale de Bujumbura depuis jeudi dernier 11 avril, après une détention arbitraire d'une semaine au cachot du SNR sur des soupçons de possession de la nationalité rwandaise. Il a en effet été arrêté au moment où il conduisait un véhicule d'un ressortissant congolais de la communauté des Banyamulenge.

### 2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que dans la nuit de jeudi 11 avril 2024, vers 22 heures, Vianney Bigirimana (âgé de 31 ans), militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) pro-Agathon Rwasa, a été enlevé par des hommes en uniforme de la police, sur la 15<sup>ème</sup> avenue de la zone de Maramvya, en commune de Mutimbuzi de la province de Bujumbura (ouest du Burundi). Ils l'ont embarqué à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, les membres de la famille de Vianney Bigirimana, ce marchand de boutique originaire de la sous-colline de Kinyinya (colline de Gitaramuka), en commune de Nyabihanga de la province de Mwaro (centre du Burundi), l'ont recherché sans succès dans les différents cachots.

- Depuis l'après-midi de lundi 15 avril 2024, vers 15 heures, un homme connu sous le nom de Vital Nduhiye, résidant sur la colline de Musenga, au centre de la province de Ruyigi (est du Burundi), est introuvable et injoignable sur son téléphone.

Selon des sources en provenance de sa famille, Vital Nduhiye a quitté son domicile pour répondre à un rendez-vous après un appel reçu d'un individu qui lui demandait de le rencontrer au parking de Rumuri afin de le conduire chez une personne qui lui donnerait du travail.

Les mêmes sources ont affirmé que Vital Nduhiye n'est plus revenu dans sa famille et que même son téléphone demeure éteint.

- Dans l'après-midi de lundi 15 avril 2024, vers 18 heures, un jeune Imbonerakure connu sous le nom de Malachie Niyonkuru, âgé de 26 ans, a été enlevé par des policiers qui l'ont retrouvé à son domicile situé sur la sous-colline de Nyakarambo de la colline de Gasare, en commune de Matongo de la province de Kayanza (nord du Burundi) et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, le mobile de l'arrestation de Malachie Niyonkuru, marié et père d'un enfant, n'a pas été communiqué aux membres de sa famille qu'ils l'ont recherché le lendemain dans différents cachots, sans succès.

- Dans la nuit de mercredi 17 avril 2024, vers 20 heures, Guillaume Gahungu, enseignant-encadreur de sport à l'Institut Technique Agricole du Burundi (ITABU) de Gihanga en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi), a été enlevé par des personnes non identifiées et conduit depuis ce jour vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, Guillaume Gahungu se trouvait dans une buvette au centre de Gihanga lorsqu'il a reçu un appel d'un inconnu lui demandant de se rencontrer au niveau de la Route Nationale N°5 (RN5). Depuis ce jour, les membres de sa famille l'ont cherché dans tous les cachots, mais en vain.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.